

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2014

---

RECONQUÉRIR L'ÉCONOMIE RÉELLE - (N° 1763)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1

présenté par

Mme Valter, rapporteure, M. Brottes, Mme Bechtel, M. Blein, Mme Chauvel, M. Germain,  
Mme Grelier, M. Laurent et M. Marsac

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 33 par les mots :

« dans les conditions prévues à l'article L. 2325-5. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.